

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Finances  
locales

Sous matière :  
Subventions

Séance du Conseil Municipal du 11 septembre 2017,  
Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY  
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence  
de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

**OBJET :  
DEMANDE DE  
SUBVENTION  
POUR LE  
PROJET  
ARTISTIQUE DU  
THEATRE  
SCENES DES 3  
PONTS SAISON  
2017/2018 ET  
ANNEE 2018**

**Présents** : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, SOL Philippe, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, EL KHAZ Sarah, SOULIER Agnès, BUSTOS Jean-Paul, THOMAS Guy, THOMAS Eric, RATABOUIL Michel,

Formant la majorité des Membres en exercices.

**Procurations :**

Mme GUILHEM Evelyne donne procuration à Mme CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole,

Mme CHABERT Sabine donne procuration à M. GREFFIER Philippe,

Mme RUIZ Patricia donne procuration à Mme GIRAL Hélène,

Mme BARTHES Chantal donne procuration à M. CASTILLO Jean-Claude,

Mme THOMAS-DAIDE Hélène donne procuration à Mme ISSALYS Jeanne,

Mme POUPEAU Nathalie donne procuration à M. BUSTOS Jean-Paul,

**Absents :**

M. LINOUE Stéphane,

Mme CHOPIN Marie-Christine,

Mme ISSALYS Jeanne,

**Secrétaire** : Mme EL KHAZ Sarah,

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que Le théâtre Scènes des 3 Ponts propose chaque nouvelle saison une programmation professionnelle diversifiée afin de toucher le plus grand nombre de personnes. Elle est élaborée en collaboration avec de nombreux partenaires locaux, départementaux et régionaux.

La programmation se double d'actions de sensibilisation : soutien actif au projet ECAS également soutenu par la DRAC Occitanie / Pyrénées Méditerranée (plusieurs classes d'établissements scolaires de Castelnaudary participent gratuitement à des ateliers de danse contemporaine tout au long de l'année scolaire), résidences permettant des rencontres entre les publics et les compagnies qui proposent plusieurs types d'actions pédagogiques : ateliers, répétitions ouvertes, conférences-spectacles etc...

Dans le cadre du projet ECAS, ces ateliers donnent lieu à une représentation d'élèves, fruit d'un travail collectif entre enfants, chorégraphe, professeurs.

Ces opérations de sensibilisation désacralisent et démocratisent la culture, ouvrent aussi des pistes de réflexion aux élèves sur le spectacle qu'ils vont découvrir, en collaboration avec leurs professeurs.

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN SERVICE EST  
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAISON CONSEIL  
EN DATE DU : 05.09.2017

AFFICHAGE EN DATE  
DU : 05.09.2017

PUBLICATION DE LA  
PRESENTE EN DATE  
DU : **15 SEP. 2017**

Monsieur le Maire sollicite du Conseil Municipal l'autorisation de procéder aux demandes de subvention auprès du **Conseil Départemental de l'Aude, du Conseil Régional Occitanie/ Pyrénées Méditerranée, de Réseau en Scène Occitanie/ Pyrénées Méditerranée, du Pôle National des Arts du Cirque et de la DRAC Occitanie / Pyrénées Méditerranée** afin de mettre en œuvre la programmation.

Le coût total prévisionnel du budget de fonctionnement est de **363 000 Euros TTC.**

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES			RECETTES		
	€	en %		€	en %
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
60 . Achats	172 390,00 €	47,49%	70 . Recettes propres (billetterie)	20 600,00 €	5,67%
61 . Services extérieurs	16 900,28 €	4,66%	<b>74 . Subventions</b>		
62 . Autres services extérieurs	42 100,00 €	11,60%	Conseil Régional programmation	30 000,00	8,26%
63 . Impôts et taxes	7 500,00 €	2,07%	DRAC	5 000,00	1,38%
64 . Charges de personnel	124 109,72 €	34,19%	Conseil Départemental - Scènes d'enfance	4 000,00	1,10%
			Conseil Départemental - saison	30 000,00	8,26%
			Réseau en Scène	1 000,00	0,28%
			Pôle Cirque	1 000,00	0,28%
			<b>Contributions volontaires</b>		
			Ville de Castelnaudary	271 400,00 €	74,77%
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>363 000,00 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>363 000,00 €</b>	<b>100,00%</b>

### LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

**APPROUVE** le plan de financement ci-dessus,

**AUTORISE** M. le Maire à procéder aux demandes de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Aude, du Conseil Régional Occitanie/ Pyrénées Méditerranée, de Réseau en Scène Occitanie/ Pyrénées Méditerranée, du Pôle National des Arts du Cirque et de la DRAC Occitanie / Pyrénées Méditerranée afin de mettre en œuvre la programmation.

**PRECISE** que les dépenses sont inscrites au Budget.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 11 septembre 2017.

Le Maire,  
**Patrick MAUGARD**

Accusé de réception de  
Préfecture du 14/09/2017  
N°011-211100763-  
20170911-2017-224-DE

Ampliation faite le :  
**14 SEP. 2017**  
Certifiée exécutoire par réception  
en Préfecture le :  
**14 SEP. 2017**  
Par publication le :  
**15 SEP. 2017**  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services

Hervé ANTOINE

